

SOUS-COMMISSION DES STRUCTURES ET DE LA STRATÉGIE
Compte rendu de réunion
Lundi 12 février 2018

Membres de la commission présents :

P^f Paul LEGMANN, président CSS
P^f Sadek BELOUCIF
P^f Gérard CHÉRON
P^f Philippe CORNU
D^f Rémy COUDERC

DOMU :

Bénédicte BALOCHE
Delphine DUBARRY
Isabelle PLANTEC

Invités/intervenants

P^f Marco ALIFANO (HUPC)
P^f Frédéric BATTEUX (HUPC)
M^{me} Marie-Céline BOURDON (HUPC)
M. Emmanuel LAVOUÉ (HUPC)
P^f Jean-Paul BONNEFONT (HUNCK)
P^f Tania ATTIE-BITACH (HUNCK)

M^{me} Christine GEFFRIER (Domu)
M^{me} Elsa SARAIVA DE ALMEIDA (Domu)

Deux GH sont auditionnés en commission des structures et de la stratégie

Hôpital universitaire Necker-Enfants malades (HUNCK) :

- Modification de structures internes et création concomitante d'une fédération intra GH dite « fédération de génétique médicale »

Hôpitaux universitaires Paris-Centre (HUPC) :

- Modification du rattachement de l'unité fonctionnelle de pôle (UFP) « psychiatrie adultes et addictologie Tarnier » et de l'UFP « Psychiatrie Hôtel-Dieu » du pôle 107 : médecine – urgences – psychiatrie vers le pôle 109 : proximité – santé publique et prévention sur l'Hôtel-Dieu
- Création d'une UFP « centre de santé sexuelle » au sein du pôle 109 : Proximité – Santé publique et prévention sur le site de l'Hôtel-Dieu

1) Demande de modification de structures internes et création concomitante d'une fédération intra GH dite « fédération de génétique médicale » à HUNCK

⇒ [Cf. diaporama](#)

La demande est présentée par le P^f Jean-Paul BONNEFONT, actuellement responsable de l'unité fonctionnelle de « génétique moléculaire » rattachée au service de génétique médicale. Celui-ci est pressenti pour être nommé coordonnateur médical de la fédération.

Le P^f BONNEFONT précise que cette demande fait suite aux fins de mandats des P^{ts} MUNNICH et VEKEMANS en qualité de chefs de service.

Elle s'inscrit dans démarche aphp.5

Le GH propose :

- 1) les modifications des structures internes suivantes :
 - MODIFICATION de l'UFP de « génétique médicale » qui **devient un service avec un nouvel intitulé « génétique clinique »** (pôle 1 – Pédiatrie générale et pluridisciplinaire)
 - MODIFICATION de l'UFS génétique moléculaire rattachée au service de génétique médicale qui **devient un service de « génétique moléculaire »** (pôle 5 – biologie et produits de santé)
 - SUPPRESSION du service 29 de génétique médicale dirigé initialement par le P^F MUNNICH jusqu'à son consultanat qui a débuté le 01/09/2017 (pôle 5 – biologie et produits de santé)

- 2) la création concomitante d'une fédération intra-GH de « génétique médicale » composée du :
 - service de génétique clinique (pôle 1) ;
 - service de génétique moléculaire (pôle 5) ;
 - service d'histologie-embryologie et cytogénétique, intégrant l'UFS de fœtopathologie. À noter qu'il est prévu, d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2018, de transférer l'activité de fœtopathologie de Cochin au sein de cette même UFS (pôle 5).

La génétique médicale est une discipline mixte qui allie la génétique clinique et la génétique biologique. L'histologie-embryologie et cytogénétique s'inscrit aussi naturellement dans le projet de fédération de génétique médicale.

L'activité de génétique repose sur une forte interaction, en particulier avec :

- les centres de référence maladies rares de l'enfant ;
- les services de pédiatrie ;
- la maternité.

Elle donne lieu à un parcours relativement long pour les patients : consultations en génétique clinique, RCP mixtes à l'occasion desquelles il peut être décidé la recherche de tests génétiques moléculaires ou chromosomiques (ces tests sont réalisés sous la responsabilité des biologistes), consultations d'annonce avec le généticien clinique...

Dans ce cadre, un fort partenariat peut se révéler nécessaire avec l'IHU IMAGINE, notamment en cas de gènes rares ou non connus chez l'enfant.

Le projet de création d'une fédération regroupant les 3 services repose sur les objectifs suivants :

- augmenter le nombre de consultations et réduire les délais d'attente (actuellement entre 2 et 6 mois d'attente) ;
- améliorer la pertinence des prescriptions de tests génétiques en développant les consultations pluridisciplinaires et RCP, tout en assurant un conseil génétique et une prise en charge psychologique de meilleure qualité au bénéfice du patient et des familles ;
- automatiser et mettre en commun des procédures techniques en particulier dans l'objectif de l'accréditation ;
- développer des activités de recherche reposant sur des cohortes plus importantes et homogènes de patients en partenariat avec les équipes de recherche de l'IHU IMAGINE ;
- former le personnel médical (y compris les internes dans le cadre de la nouvelle maquette) et non médical aux nouveaux outils techniques en développant la collaboration avec la plateforme de l'IHU IMAGINE, la plateforme de bio-informatique de l'université Paris-Descartes et la plateforme du projet SEQOIA ;
- de maintenir la cohésion et l'accompagnement intra et inter équipes.

Le rôle des conseillers en génétique (nouveau métier) et psychologues est essentiel.

À ce stade, les structures de génétique répondent assez largement aux besoins de la pédiatrie, mais faute de moyens suffisants pas aux besoins de l'adulte. De plus, il n'existe pas d'activité de génétique des cancers de l'enfant sur Necker. Enfin, il reste encore de nombreux défis à relever : stratégie de séquençage, mis en œuvre du *whole genome sequency* (WGS), innovation en médecine prénatale, management...

Pour ce faire, il est prévu de confier la gouvernance de la fédération au P^r Jean-Paul BONNEFONT, coordonnateur médical pressenti, il doit être assisté :

- d'un bureau exécutif composé des 3 chefs de service et du responsable de l'UFS de fœtopathologie avec, à titre consultatif, le directeur de l'IHU et les chefs de pôle de pédiatrie et de biologie concernés ;
- d'un conseil restreint composé des membres du bureau exécutif, ainsi que d'un représentant élu de chaque corps de métier (PM et PNM) ;
- d'un conseil de fédération élargi composé de l'ensemble des membres de la fédération de génétique médicale.

Une réflexion élargie devra aussi être menée dans le cadre de la démarche aphp.5.

À noter qu'une réflexion proche est aussi entamée autour d'aphp.6.

Aussi, il se pose la question de passerelles au niveau des activités de génétique entre aphp.5 et aphp.6 et d'un point de vue général au niveau AP-HP.

⇒ *La commission des structures émet un avis favorable au projet de génétique médicale : modifications internes et création concomitante d'une fédération intra-GH.*

2) Modification du rattachement de l'UFP « psychiatrie adultes et addictologie Tarnier » et de l'UFP « psychiatrie Hôtel-Dieu » du pôle 107 « médecine – urgences – psychiatrie » vers le pôle 109 « proximité – santé publique et prévention » sur l'Hôtel-Dieu

⇒ [Cf. diaporama](#)

La présentation est assurée par M. Emmanuel LAVOUÉ, directeur des affaires médicales, le Pr Frédéric BATTEUX, chef du pôle *Proximité, santé publique et prévention*, et le Dr Marco ALIFANO, vice-président de la commission locale des structures du GH.

La demande de modification de rattachement concerne 2 UFP qui passent du pôle 107 au pôle 109 :

- l'UFP « Psychiatrie adultes et addictologie Tarnier » dirigée par le P^r Bernard GRANGER ;
- et de l'UFP « Psychiatrie Hôtel-Dieu » dirigée par le D^r Nicolas DANTCHEV.

Les mandats des deux responsables des UFP ne sont pas impactés par la révision polaire.

La demande de modification de rattachement des activités de psychiatrie en HC, en ambulatoire, le CSAPA et le centre de méthadone du pôle 107 vers le pôle 109 repose sur le projet médical du nouvel

Hôtel-Dieu et se fait dans le contexte du regroupement progressif de toutes les activités de psychiatrie sur le site.

Depuis septembre 2017, faisant suite au départ à la retraite du D^r Isabelle FERRAND, toute l'activité d'hospitalisation complète a été transférée (en rocade) sur l'Hôtel-Dieu. Elle a une capacité d'accueil de 29 lits et est adossée aux urgences médico-judiciaires de l'Hôtel-Dieu avec la présence H24 d'un psychiatre.

Il y avait une logique organisationnelle à anticiper le regroupement de toute l'activité en hospitalisation complète sur l'Hôtel-Dieu. Des travaux sont prévus en vue du regroupement de toute l'activité de psychiatrie du pôle 109 dans des locaux définitifs sur le site de l'Hôtel-Dieu (l'échéance est prévue pour 2021).

À noter que le département *Maison des adolescents* (Solenn) n'est pas concerné par la révision polaire. Il a vocation à rester sur le site de Cochin.

Enfin, il est prévu les changements des intitulés des pôles 107 et 109 en cohérence avec le transfert des activités de psychiatrie vers le pôle 109.

⇒ *La révision polaire proposée par le GH nécessite un passage devant les instances centrales. La CME sera amenée à émettre un avis lors de sa séance du 6 mars 2018 et le CTEC le 9 avril 2018. Le projet de changement de pôle et la modification des intitulés de pôle devront également être soumis à la concertation du directoire. Celui-ci est prévu le 13 mars.*

3) Création d'une UFP « Centre de santé sexuelle » au sein du pôle 109 – Proximité – Santé publique et prévention sur l'Hôtel-Dieu : voir diaporama

Cette demande de création d'UFP a pour objectif de mettre en cohérence le fichier structures avec l'organisation médicale du pôle et le projet médical de l'Hôtel-Dieu.

L'activité totale de la prise en charge du VIH est regroupée sur l'Hôtel-Dieu et celle-ci a été renforcée par l'arrivée du CEGIDD en septembre 2017.

Des discussions sont en cours avec la Ville de Paris concernant la fusion du CEGIDD *Le Figuier* avec le CEGIDD de l'Hôtel-Dieu. Le statut juridique envisagé est celui d'un GCS en cours de rédaction avec la DAJ, la DASES et en lien avec l'ARS. Dans ce contexte de fusion, il est donc important de bien structurer et faire inter-réagir l'activité du CEGIDD à proximité de l'UMJ, la PASS, l'espace santé jeune, etc.

À ce jour, ce sont près de 25 consultations par semaine qui sont assurées par le CEGIDD dont la moitié sur des vacations qui ont été redéployées du pôle. Par ailleurs, la structure comprend un secrétariat, deux infirmières et une technicienne de laboratoire.

Aux bornes d'aphp.5, il n'y a pas d'autre CEGIDD. Plus largement, une interaction avec l'infectiologie sera à prévoir autour de P5.

Il est prévu une prochaine campagne de renouvellement des labellisations des CEGIDD à laquelle les HUPC répondront avant le 30/06/2018 sur la base d'un nouveau CEGIDD interactif et localisé sur Hôtel-Dieu.

Des échanges en CSS ont porté sur la nature de la structure envisagée (UFP) et son intitulé « centre de santé sexuel » alors que les autres centres à l'AP-HP portent le nom de la labellisation : centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CEGIDD).

- ⇒ *S'agissant de la demande du GH HUPC, la CSS émet un avis favorable à l'UFP centre de santé sexuelle, **sous réserve** d'un complément d'informations sur les effectifs et l'activité.*
- ⇒ *S'agissant des autres structures CEGIDD à l'AP-HP, la CSS préconise une harmonisation des structures labellisées et des intitulés. Un point devra être fait début 2019 après les résultats de la campagne de labellisation.*